

## LA VIE ECONOMIQUE

- ["Gilets jaunes": le gouvernement écarte à nouveau tout "changement de cap"](#)
- [Nucléaire, carburants... Les principales annonces de Macron](#)
- ["Gilets jaunes" : on a décortiqué chacune des 42 revendications du mouvement](#)
- [Les défaillances d'entreprises repartent à la hausse](#)
- [Forte baisse du moral des ménages](#)
- [L'exécutif exclut un "coup de pouce" supplémentaire au Smic en 2019](#)
- [Loi Macron : un bilan contrasté](#)
- [Budget : le Sénat adopte le volet "recettes" avec un gel de la hausse de la taxe sur les carburants](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Rapport Lecocq : le malaise des agents de la Sécu persiste](#)
- [Un livreur à vélo est définitivement considéré comme un salarié](#)
- [Près d'un salarié du privé sur quatre renonce à un arrêt-maladie prescrit](#)

## FISCALITE

- [Prélèvement à la source : 75% des Français craignent que leur entreprise ne soit pas prête](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [ADP va augmenter les redevances de près de 3% en 2019, les compagnies grognent](#)
- [Japon : la garde à vue de Ghosn prolongée jusqu'au 10 décembre](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Essonne. 26370 personnes bénéficient du revenu minimum en Essonne, 30 ans après sa création](#)
- [Val-de-Marne : l'inquiétante explosion du nombre de bénéficiaires du RSA](#)
- [Hauts-de-Seine. Rueil-Malmaison : cet immeuble abritera 1600 salariés de Danone](#)

## LIVRES

- [« Absentéisme : l'alerte rouge : Panser et repenser le travail » \(Ayminq Institute\). Fabien Piazzon.](#)

## DERNIERE MINUTE

- ["Gilets jaunes": Philippe va annoncer un moratoire sur la hausse de la taxe sur les carburants](#)

### **Qu'est-ce que Le.Crible ?**

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● "Gilets jaunes": le gouvernement écarte à nouveau tout "changement de cap"

Le 02/12/18, **Benjamin Griveaux**, porte-parole du gouvernement, a indiqué que le gouvernement ne changerait pas de cap, « *parce que le cap est le bon* ». Rappelant au passage que, depuis trente ans, les politiques au pouvoir changeaient de cap « *tous les dix-huit mois* ». Ce qui, selon M. Griveaux, a eu des répercussions négatives. Sans cela, « *le pays s'en porterait mieux* ». Avant de conseiller à « *ceux qui donnent des leçons* » (anciens présidents de la république compris) de commencer par « *regarder ce qu'ils ont fait et laissent le cynisme de côté* ». Face aux violences qui ont eu lieu le 01/12/18 à Paris, M. Griveaux a demandé « *un peu d'union nationale* ». Il a également précisé que le gouvernement avait « *une méthode plus ouverte de dialogue* » et qu'il était prêt à discuter avec les représentants des Gilets jaunes. Le président **Macron** a d'ailleurs demandé à **Edouard Philippe**, premier ministre, de recevoir le 03/12/18, les représentants des Gilets jaunes et les chefs de parti siégeant au Parlement. Enfin, répondant à **Jean-Luc Mélenchon** et **Marine Le Pen** qui, tous deux, réclament des élections anticipées, le président Macron n'envisage pas la dissolution de l'Assemblée nationale.

[https://www.challenges.fr/politique/gilets-jaunes-le-gouvernement-ecarte-a-nouveau-tout-cha-629559#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181202](https://www.challenges.fr/politique/gilets-jaunes-le-gouvernement-ecarte-a-nouveau-tout-cha-629559#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181202)

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/12/02/gilets-jaunes-apres-les-violences-du-1er-decembre-le-gouvernement-face-a-une-crise-majeure\\_5391627\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/12/02/gilets-jaunes-apres-les-violences-du-1er-decembre-le-gouvernement-face-a-une-crise-majeure_5391627_3224.html)

[https://www.latribune.fr/economie/france/emmanuel-macron-n-envisage-pas-de-dissolution-de-l-assemblee-nationale-799545.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181203](https://www.latribune.fr/economie/france/emmanuel-macron-n-envisage-pas-de-dissolution-de-l-assemblee-nationale-799545.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181203)

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 02/12/2018, AFP, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 02/12/2018, avec AFP, [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 03/12/2018, Michel Cabirol)

### ● Nucléaire, carburants... Les principales annonces de Macron

Le 27/11/18, le président **Macron** a présenté la Programmation pluriannuelle de l'énergie.

#### Les mesures annoncées :

**01)- Le nucléaire.** 14 réacteurs nucléaires (sur 58) vont être fermés d'ici 2035. L'objectif : réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 %. Il n'a pas encore pris de décision concernant la construction de nouveaux EPR. Cela attendra « *au moins 2021* ».

**02)- La fiscalité du carburant.** Elle s'adaptera à la fluctuation des cours mondiaux. **M. Macron** : « *Je souhaite dans les trois mois une méthode pour rendre plus intelligente cette taxe aujourd'hui un peu aveugle, et avoir tous les trimestres un rendez-vous qui atténue l'effet d'une envolée des cours mondiaux* ».

**03)- Les Gilets jaunes.** Il y aura une « *grande concertation de terrain sur la transition écologique et sociale* ». Il s'agit ainsi de répondre, dans les trois mois, à la colère des Gilets jaunes. Comment ? En élaborant des « *solutions, [des] méthodes d'accompagnement* ».

**04)- Les énergies renouvelables.** Le développement de ces énergies sera soutenu plus fortement par le gouvernement. Le soutien de l'exécutif passera de 5 milliards d'euros aujourd'hui à « *7 à 8 milliards d'euros par an* ». D'ici 2030, l'éolien terrestre devrait tripler et le photovoltaïque devrait quintupler. **M. Macron** : « *Nous concentrons nos efforts sur le développement des énergies renouvelables les plus compétitives, et parce que nous veillons au pouvoir d'achat des Français, nous serons exigeants avec les professionnels sur la baisse des coûts* ».

**05)- Développer une stratégie** au moins franco-allemande, et européenne si possible, pour les batteries électriques pour véhicules, l'Asie étant actuellement en situation de quasi monopole sur ce marché.

[https://www.challenges.fr/politique/macron-annonce-la-fermeture-de-4-a-6-reacteurs-nucleaires-628538#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-20181127](https://www.challenges.fr/politique/macron-annonce-la-fermeture-de-4-a-6-reacteurs-nucleaires-628538#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-20181127)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 27/11/2018)

[Retour au sommaire](#)

## ● "Gilets jaunes" : on a décortiqué chacune des 42 revendications du mouvement

Le 02/12/18, les Gilets jaunes ont déposé leurs revendications (« *Les directives du peuple* ») dans un communiqué à la presse. Ils demandent aux députés de les transposer en loi. **D'où viennent ces revendications ?** D'après les représentants des Gilets jaunes, d'un sondage auquel 30 000 personnes auraient répondu, et qui a été mené par plusieurs groupes de soutien au mouvement. Secteurs par secteurs, avec, quand c'est précisé, la position de l'exécutif :

**01)- Le logement.** **a)** Objectif Zéro SDF. Cette revendication arrive en tête, avant la baisse des taxes sur les carburants. Un but que s'était fixé le président Macron en juillet 2017. Pour rappel, la dernière enquête de l'Insee indique qu'il y avait 141 500 SDF en 2012 (+ 50 % depuis 2001 d'après la Fondation Abbé-Pierre). **b)** Elaboration d'un plan d'isolation des logements. Ce qui permettrait de faire faire des économies aux Français tout en œuvrant pour l'écologie. En avril 2018, Nicolas Hulot, alors ministre, avait annoncé un plan quinquennal de « *rénovation énergétique des bâtiments* ». **c)** Une limitation des loyers. Sont demandés plus de logements à loyers modérés. Principaux bénéficiaires : les travailleurs précaires et les étudiants. Côté gouvernement, la loi Elan, qui a été promulguée en 2017, permet d'encadrer les loyers.

**02)- La Fiscalité.** **a)** Il est demandé plus de progressivité dans l'impôt sur le revenu. En clair, plus de tranches. **b)** Il est demandé que les gros, comme McDo, Google, Amazon ou Carrefour (par exemple) paient pour les plus petits, soit les artisans, les TPE, les PME. C'est le principe même de la progressivité de l'impôt, remarque le Nouvel Obs, qui précise néanmoins que certaines multinationales pratiquent l'optimisation fiscale à grande échelle, voire la fraude fiscale. **c)** Refus du prélèvement à la source. Le gouvernement a indiqué que le prélèvement à la source aura lieu à partir du 01/01/2019. **d)** Suppression de la hausse des taxes sur les carburants. Refus de l'exécutif de revenir sur le sujet. **e)** Création d'une taxe sur le fuel maritime et le kérosène. La majorité présidentielle considère que cela risquerait de pénaliser les compagnies françaises. **f)** Suppression du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi). L'argent récupéré devrait permettre la création d'une industrie française de la voiture à hydrogène (considérée comme plus écologique que la voiture électrique). **g)** Suppression de la taxe prise aux commerçants quand ils sont payés en carte bleue. Le problème est que cette taxe n'est pas payée au gouvernement mais aux banques.

**03)- L'emploi, les salaires, les retraites.** **a)** Le Smic à 1 300 euros net. Edouard Philippe a annoncé le 28/11/18 qu'il n'y aurait pas de coup de pouce pour le Smic au 01/01/19. **b)** Refus de la retraite à points. Or, c'est une des mesures phares de la réforme des retraites avancée par le président Macron. **c)** Demande qu'il n'y ait pas de retraite en dessous de 1 200 euros mensuels. Aujourd'hui, le montant minimum de retraite est de 630 euros. **d)** Demande que les salaires et les pensions retraites soient indexés à l'inflation. Actuellement, c'est le cas pour la seule revalorisation du Smic. **e)** Une limitation plus importante du nombre de CDD pour les grosses entreprises. Il s'agit d'obtenir plus de CDI. Gouvernement et patronat sont actuellement pour la création de CDII (contrat à durée indéterminée intermittent) et de CDI intérimaire. **f)** La fixation d'un salaire maximum à 15 000 euros. **g)** Création d'emplois pour les chômeurs. **h)** Interdiction de « *faire de l'argent sur les personnes âgées* ». Cet état de fait est expliqué dans un livre, « *L'or gris* », de François Nénin et Sophie Lapart, livre qui dénonce la maltraitance des personnes âgées et le « *gisement d'or gris* » du secteur. **i)** Revenir à la retraite à 60 ans, avec droit à la retraite à 55 ans pour les salariés ayant travaillé dans un métier physiquement usant. Le président Macron n'entend pas, à l'heure actuelle, revenir sur l'âge de 62 ans. **j)** Interdire les délocalisations et, ainsi, protéger l'industrie française. **k)** Interdire le travail détaché. **M. Macron :** « *Sur ce volet-là, on oublie presque à chaque fois de dire qu'il y a 300.000 Français qui sont travailleurs détachés. Vous irez leur expliquer, les uns et les autres, que dès demain c'est fini pour eux* ».

[Retour au sommaire](#)

**04)- Migrations.** **a)** Traiter les causes des migrations forcées. **b)** Bien traiter les demandeurs d'asile. Il faut ouvrir des camps d'accueil dans de nombreux pays du monde, grâce à l'ONU. « *Nous leur devons le logement, la sécurité, l'alimentation ainsi que l'éducation pour les mineurs* ». En 2015, l'Union européenne a créé des centres d'enregistrement de migrants

(hotspots). **c)** Renvoi dans leur pays d'origine des déboutés du droit d'asile. **d)** Mettre en œuvre une réelle politique d'intégration (cours de français, cours d'histoire de France, cours d'éducation civique, avec certification en fin de parcours). L'exécutif est sur la même longueur d'onde à peu de choses près.

**05)- La santé.** **a)** Un seul système de santé pour tous (y compris artisans et auto-entrepreneurs). Suppression du RSI. **b)** Une hausse des allocations handicapés. **c)-** Mieux aider la psychiatrie par des moyens conséquents.

**06)- Les transports.** **a)** En finir avec les grosses zones commerciales et favoriser les petits commerces dans les villages et les centres-villes. Sont aussi demandés plus de parkings gratuits dans les centres-villes. Le plan « *Action cœur de ville* » du gouvernement va dans ce sens : ouverture de nouveaux commerces, rénovation de logements sociaux, restauration de bâtiments anciens, emménagement de nouvelles familles, création d'"écoquartiers" ou d'espaces publics. 222 villes sont aujourd'hui concernées. **b)** Reverser l'intégralité de l'argent perçu par les péages autoroutiers à l'entretien des routes et autoroutes, ainsi qu'à la sécurité routière. **c)** Interdire la fermeture des petites lignes ferroviaires, des bureaux de poste, des écoles et des maternités. **d)** Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée.

**7)- Le système politique.** **a)** Les élus devront percevoir le salaire médian. Est demandé que soient surveillés leurs frais de transports. Ils auront droit aux tickets restaurant et aux chèques-vacances. **b)** Revenir au septennat pour le président de la république. **c)** Suppression des indemnités présidentielles à vie.

**8)- L'éducation.** **a)** Avoir un maximum 25 élèves par classe de la maternelle à la terminale. Le gouvernement veut créer des CP (cours primaires) avec des classes de 12 élèves. **b)** Poursuivre le système des aides PAJEMPLOI jusqu'aux 10 ans de l'enfant.

**9)- Les finances publiques.** **a)** Arrêter la politique d'austérité. Il faut que la France cesse de rembourser les intérêts de la dette considérés comme illégitimes. Il faut rembourser la dette sans prendre l'argent des pauvres et des moins pauvres. Comment ? En allant chercher les 80 milliards de fraude fiscale. **b)** Interdire la vente de biens appartenant à la France (barrage, aéroport...). **c)** Attribuer des moyens conséquents à la justice, la police, la gendarmerie, l'armée (avec paiements ou récupération des heures supplémentaires pour les policiers). **d)** Baisser de façon conséquente les prix du gaz et de l'électricité. « *Le prix du gaz et l'électricité ayant augmenté depuis qu'il y a eu privatisation, nous voulons qu'ils redeviennent publics* ». Le président Macron aurait demandé de « *tout regarder pour que le prix de l'électricité soit maîtrisé* ».

[https://www.nouvelobs.com/politique/20181129.OBS6307/gilets-jaunes-on-a-decortique-chacune-des-42-revendications-du-mouvement.html#xtor=4-\[ObsTopsWE\]-20181202](https://www.nouvelobs.com/politique/20181129.OBS6307/gilets-jaunes-on-a-decortique-chacune-des-42-revendications-du-mouvement.html#xtor=4-[ObsTopsWE]-20181202)

(Source : [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com) du 02/12/2018, L.D.)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Les défaillances d'entreprises repartent à la hausse

D'après Euler Hermes (spécialiste de l'assurance-crédit), une augmentation des défaillances d'entreprises (+ 2,2 %, avec 53 113 défaillances) a été enregistrée entre mai et fin octobre 2018. Les défaillances : procédures de sauvegarde, redressements et liquidations judiciaires. Cela faisait deux ans que les défaillances reculaient. Au vu de ces résultats, Euler Hermes estime donc que les défaillances, pour l'ensemble de l'année 2018, devraient se stabiliser, et connaître une hausse en 2019 (+ 2 %). **Stéphane Colliac**, économiste France d'Euler Hermes : « *La situation est inquiétante dans la construction, où de grandes défaillances ont été constatées. Or, elles risquent d'avoir des répercussions sur des entreprises de taille plus petite* ». Les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des transports (taxis) ont été impactés par les grèves « à répétition » à la SNCF et à Air France. D'autre part, d'une manière générale, les raisons de cette hausse des défaillances : le ralentissement de la consommation et de l'investissement des ménages, la contraction des marges et la dégradation des délais de paiement. On note que 10 régions sur 13 sont touchées par la hausse, entre autres : la Corse (+ 7,4 %), le Grand-Est (+ 5 %), la Nouvelle-Aquitaine (+ 3,8 %), les Hauts-de-France (+ 3,7 %), l'Île-de-France (+ 3,4 %). **M. Colliac** : « *Nous ne sommes plus dans la fameuse dichotomie Paris-province observée par le passé* ».

<http://www.lefigaro.fr/societes/2018/11/26/20005-20181126ARTFIG00295-les-defaillances-d-entreprises-repartent-a-la-hausse.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 26/11/2018, Corinne Caillaud)

#### ● Forte baisse du moral des ménages

Le 27/11/18, l'**Insee** annonce que l'indicateur synthétisant la confiance des ménages français dans la situation économique a perdu trois points sur le mois pour revenir à 92. C'est son plus bas niveau depuis février 2015. Or, les économistes avaient estimé qu'il atteindrait en moyenne 94 points. Pour rappel, cet indice se situe nettement en deçà de sa moyenne de longue période, calée à 100. L'enquête, réalisée en novembre, montre une forte baisse de la part des ménages considérant que le niveau de vie futur en France va s'améliorer au cours des douze prochains mois. Ce, alors que le mois d'octobre a vu la deuxième tranche de baisse des cotisations salariales pour les salariés, ainsi que la baisse du montant de la taxe d'habitation pour de nombreux ménages ce mois-ci. On notera que le chômage préoccupe fortement les Français.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2018/11/27/97002-20181127FILWWW00056-forte-baisse-du-moral-des-menages-en-novembre.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 27/11/2018, avec Reuters)

#### ● L'exécutif exclut un "coup de pouce" supplémentaire au Smic en 2019

Le 28/11/18, le premier ministre, **Edouard Philippe**, a indiqué qu'il n'y aurait pas de coup de pouce supplémentaire pour le Smic en 2019. Seule est prévue la revalorisation légale. Cela fait six ans que le Smic n'est augmenté que de la revalorisation légale. **M. Philippe** : « *Notre politique, c'est pas de faire des coups de pouce au Smic, notre politique c'est de faire en sorte que le travail paye (...) Il y aura une revalorisation, la revalorisation légale (...) Il n'y aura pas de coup de pouce supplémentaire* ». 11,5 % des salariés, soit près de 2 millions de salariés du secteur privé, sont concernés. **La Tribune** : « *Selon l'Insee, en dix ans, le Smic horaire brut a augmenté de 16%, passant de 8,44 euros en juillet 2007 à 9,76 euros en 2017. Dans le même temps, les prix augmentaient de 12%* ». **Philippe Martinez**, secrétaire général de la **CGT** : « *Il faut exiger plus fort et plus nombreux une revalorisation importante du smic* ».

[https://www.latribune.fr/economie/france/l-executif-exclut-un-coup-de-pouce-supplementaire-au-smic-en-2019-799018.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181129](https://www.latribune.fr/economie/france/l-executif-exclut-un-coup-de-pouce-supplementaire-au-smic-en-2019-799018.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181129)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 29/11/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Loi Macron : un bilan contrasté

La loi Macron, promulguée il y a trois ans, a été examinée par un groupe de parlementaires. **Bilan général** : elle a en partie atteint ses buts, mais de nombreuses difficultés perdurent ; certaines, comme la justice prud'homales, ont même empiré. **Revue de détails : 01)**- L'ouverture des magasins le dimanche. Il y a plus de magasins ouverts désormais (28,2 % à Paris, contre 17 % avant la loi). Quel impact ? **Le rapport** : « *La nouvelle législation a permis un développement notable du chiffre d'affaires et de l'emploi, même si les données en ce domaine demeurent imprécises* ». Dans les autres régions de France, le bilan est « *plus contrasté* » et il s'avère « *difficile* » d'en tirer des conclusions précises. La taille de l'entreprise joue aussi un rôle dans le succès ou non de la mesure. Les grands magasins parisiens ont créé des embauches supplémentaires, alors que le bilan est plus mitigé pour les petites surfaces. **02)**- La libre installation des notaires. Le bilan est positif. La loi a engendré une augmentation importante des candidatures (plus de 36 000). Ainsi, plus de 1 620 notaires ont été nommés et, d'ici 2020, ce sont 700 notaires supplémentaires qui devraient pouvoir s'installer. **03)**- La libéralisation des cars. Le nombre de passagers a fortement augmenté (7,1 millions, contre 770 000 en 2015). L'offre s'est étoffée ; 279 communes sont désormais desservies. **Le rapport** : « *[Aucun des opérateurs] n'a encore atteint son seuil de rentabilité et l'annonce récente du rachat de Ouibus par Blablacar démontre que ce secteur d'activité est encore en pleine mutation* ». Enfin, le bilan environnemental est plutôt positif dès que le taux de remplissage des cars dépasse 38 %, d'après une étude de l'Aderne. Mais des parlementaires ont demandé qu'une autre enquête

soit effectuée, car celle de l'Aderne date de 2016. Or, le trafic a connu une forte augmentation depuis. **04)-** Le permis de conduire. Le bilan n'est pas atteint, même si on note une amélioration. Le délai pour passer le permis était de 90 jours (en moyenne) avant la loi. Il est aujourd'hui de 65 jours (en moyenne). L'objectif était de 45 jours. **05)-** La justice prud'homale. Si l'on constate une baisse du nombre des contentieux, les délais de traitements ont tendance à augmenter. Le rapport : « *Pour l'ensemble des modes de jugement, il atteint 17,3 mois fin 2017, au lieu de 17 mois en 2016. La hausse - 0,3 mois - est cependant moins marquée que les années antérieures* ». Les causes : un manque de moyens matériels et humains. **06)-** La privatisation de la gestion des aéroports. Il est difficile aujourd'hui de tirer un bilan de l'opération. Le rapport précise que « *la vente des participations de l'État a permis de dégager un produit de cession très intéressant de 1,75 milliard d'euros pour les deux opérations cumulées (535 millions pour la société aéroportuaire de Lyon et 1,2 milliard pour celle de Nice)* ». Mais considère qu'il faudrait « *davantage de recul pour évaluer l'action des nouveaux actionnaires* ». Enfin, le rapport rappelle que certaines réformes n'ont pas du tout été appliquées ; ainsi de « *BPIfrance qui n'a pas encore pu entrer au capital du Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (LFB), faute d'un accord lors de négociations menées entre l'État et BPIfrance en 2015 et 2016* ».

[https://www.latribune.fr/economie/france/loi-macron-un-bilan-contraste-799432.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20181203](https://www.latribune.fr/economie/france/loi-macron-un-bilan-contraste-799432.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20181203)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 03/12/2018, Grégoire Normand)

#### ● **Budget : le Sénat adopte le volet "recettes" avec un gel de la hausse de la taxe sur les carburants**

Le 29/11/18, le Sénat a adopté le volet « recettes » du projet de budget 2019 présenté par le gouvernement, en décidant le gel de la hausse des taxes sur les carburants. Le vote. Pour : 206 voix (LR, centristes, Indépendants) ; contre : 92 (PS, CRCE à majorité communiste) ; abstentions : 92 (LREM, le RDSE à majorité radicale). Le 11/12/18, après avoir examiné le volet « dépenses », les sénateurs voteront sur l'ensemble du texte.

[https://www.challenges.fr/politique/budget-le-senat-adopte-le-volet-recettes\\_629196#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181130](https://www.challenges.fr/politique/budget-le-senat-adopte-le-volet-recettes_629196#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181130)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/11/2018, avec AFP)

#### **COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

##### ● **Rapport Lecocq : le malaise des agents de la Sécu persiste**

La DRP (direction des Risques professionnels) de l'Assurance maladie vient de publier une note dans laquelle elle fait part de ses craintes quant à la séparation des missions de contrôle et de conseils qu'envisage la prochaine réforme de la santé au travail. La DRP souhaite que, contrairement à ce que préconise le rapport Lecocq du 28/08/18, on ne touche pas aux missions de contrôle des services prévention des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat). La note de la DRP affirme sa volonté de préserver sa « *mission d'assureur public de la santé au travail* ».

<http://www.sante-et-travail.fr/rapport-lecocq-malaise-agents-secu-persiste>

(Source : [www.sante-et-travail.fr](http://www.sante-et-travail.fr) du 26/11/2018, Clotilde de Gatisnes)

[Retour au sommaire](#)

##### ● **Un livreur à vélo est définitivement considéré comme un salarié**

Le 28/11/18, la Cour de cassation a rendu un arrêt qui reconnaît à un livreur à vélo de la plateforme Take Eat Easy le statut de salarié. Pour la Cour, il existe bien un lien de subordination, dans le sens où le livreur est géo-localisé en temps réel et que la plateforme possède un pouvoir de sanction à son égard. **La Cour** : « *Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné* ». Pour elle, la cour d'appel de Paris a par conséquent violé l'article L8221-6 du code du travail en donnant tort au livreur en avril 2017. Cet arrêt est important puisque, aujourd'hui, les livreurs à vélo travaillent sous le statut d'auto-

entrepreneurs pour les plateformes de livraison. Ils n'ont donc pas droit à un salaire minimum, ni à des congés payés.

[https://www.nouvelobs.com/economie/20181128.OBS6186/un-livreur-a-velo-est-definitivement-considere-comme-un-salarie.html#xtor=EPR-2-\[ObsActu17h\]-20181128](https://www.nouvelobs.com/economie/20181128.OBS6186/un-livreur-a-velo-est-definitivement-considere-comme-un-salarie.html#xtor=EPR-2-[ObsActu17h]-20181128)

(Source : [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com) du 28/11/2018, A.R. (avec AFP))

#### ● **Près d'un salarié du privé sur quatre renonce à un arrêt-maladie prescrit**

Le 28/11/18, **Malakoff Médéric** a publié une étude sur l'absentéisme au travail. Il en ressort que près d'un salarié sur quatre du secteur privé à qui a été prescrit un arrêt maladie y a renoncé de manière totale ou partielle. **L'étude** : « *Quelque 42 % des personnes interrogées se sont vues prescrire un arrêt-maladie au cours des douze derniers mois. Et, parmi elles, 23 % ont décidé de ne pas le respecter, contre 19 % en 2016* ». Pour **Anne-Sophie Godon**, directrice innovation au sein du groupe Malakoff Médéric, il y a là « *une progression significative* ». Dans le détail, selon Malakoff Médéric, « *8 % des arrêts ont été pris mais pas en totalité, et 15 % n'ont pas été pris du tout* » (contre 12 % deux ans plus tôt). **Les salariés les plus concernés** : les dirigeants salariés (48 %), les cadres (22 %, contre 11 % pour les ouvriers). **Les secteurs les plus touchés** : l'hôtellerie-restauration (30 %), le commerce (19 %, contre 6 % dans la banque-finance-assurance). En ce qui concerne le télétravail, 24 % des salariés renoncent à leur arrêt-maladie. En 2018, 49 % des salariés du privé (contre 39 % en 2016) ne regrettent pas de ne pas avoir respecté leur arrêt maladie. 45 % considèrent que cela a eu un impact sur leur productivité, 38 % que cela a nui à la qualité de leur travail, 24 % que cela a allongé la durée de leur maladie. 39 % des arrêts maladie sont liés au contexte socioprofessionnel (troubles musculo-squelettiques, psychologiques, épuisement). La durée moyenne des longs arrêts (plus de trente jours) a connu une hausse de 10 % entre 2012 et 2016. Ce qui a impacté « *fortement le coût des indemnités journalières* ». Coût qui augmente aussi suite à « *la surreprésentation des salariés de plus de 50 ans dont la rémunération est plus élevée, selon une analyse de Malakoff Médéric sur son portefeuille d'entreprises clientes (61.000 entreprises et 2 millions de salariés) sur la période 2012-2016* ».

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0600233897058-pres-dun-salarie-du-privé-sur-quatre-renonce-a-un-arret-maladie-prescrit-2225417.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20181128-%5BProv %5D-1413980>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 28/11/2018, AFP)

[Retour au sommaire](#)

## FISCALITE

#### ● **Prélèvement à la source : 75% des Français craignent que leur entreprise ne soit pas prête**

Le 27/11/18, **Ipsos** a publié la 113<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire social de l'entreprise, qui indique que 75 % des salariés du privé pensent que leur entreprise ne sera pas prête lors de la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source. Côté chefs d'entreprise, ils sont 41 % à douter que leur entreprise sera prête. 59 % des chefs d'entreprise sont confiants, pour seulement 25 % des salariés. 68 % des patrons jugent la mise en place du système « *facile* ». 26 % déclarent cependant rencontrer des difficultés. L'étude note que « *contre toute attente, ce ne sont pas les dirigeants des plus petites structures qui sont le plus à la peine* ». En fait, la proportion de chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés croît avec la taille de l'entreprise : en dessous de 10 salariés : 24 % ; en dessous de 50 salariés : 26 % ; de 50 à 249 salariés : 28 % ; plus de 250 salariés : 35 %. Pourquoi ? Parce que les entreprises de moins de 20 salariés ont la possibilité de déléguer la déclaration et le reversement de l'impôt de leurs salariés aux Urssaf, grâce à un service gratuit, les sociétés plus importantes en nombre doivent « *gérer un volume plus important de salariés, et donc de situations* ». Enfin, concernant le ressenti de cette mesure, 64 % des salariés estiment que le prélèvement à la source leur donnera l'impression de gagner moins (tout en étant 52 % à être favorable à la mesure). 53 % des chefs d'entreprise pensent que leurs salariés considéreront que leur salaire a baissé. 57 % des patrons anticipent un alourdissement de la gestion de la paie.

→ **Nb** : L'enquête a été réalisée en octobre, par téléphone, auprès d'un échantillon représentatif de 406 chefs d'entreprise et via un questionnaire en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 salariés du secteur privé.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/11/27/20002-20181127ARTFIG00089-prelevement-a-la-source-75-des-francais-craignent-que-leur-entreprise-ne-soit-pas-prete.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 27/11/2018, agence Reuters)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● ADP va augmenter les redevances de près de 3% en 2019, les compagnies grognent

Le 23/11/18, **ADP** (gestionnaire des aéroports de Paris) a proposé une augmentation des redevances payées par les compagnies aériennes de 2,9 %, dont 1,98 % au titre de l'inflation. Date d'effet : le 1<sup>er</sup> avril 2019. Le montant est inférieur au plafond du contrat de régulation économique (CRE) 2016-2020, qui a été signé par l'État et ADP en 2015, permettant une hausse des redevances pouvant aller jusqu'à 3,23 %. Cela n'en provoque pas moins la réprobation des compagnies aériennes. La **Fnam** (fédération nationale de l'aviation marchande) a indiqué que toutes les compagnies ont rejeté la proposition d'ADP (contrairement à 2017 où certaines, comme Air France, s'étaient abstenues). Le but de ces redevances : financer près de 800 millions d'euros d'investissements dans le périmètre régulé (après les quelques 700 millions en 2018). En 2019 devrait devenir effective la livraison de la jonction des terminaux Ouest et Sud d'Orly. Enfin, ADP doit être privatisé en 2019, ce qui inquiète beaucoup les compagnies aériennes qui craignent que les redevances ne subissent des hausses « *encore plus vite* ».

[https://www.nouvelobs.com/economie/20181122.OBS5856/carlos-ghosn-revoque-par-le-conseil-d-administration-de-nissan.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20181122](https://www.nouvelobs.com/economie/20181122.OBS5856/carlos-ghosn-revoque-par-le-conseil-d-administration-de-nissan.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20181122)

(Source : [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com) du 22/11/2018, Fabrice Gliszczynski)

### ● Japon : la garde à vue de Ghosn prolongée jusqu'au 10 décembre

Le 30/11/18, le tribunal de Tokyo a prolongé la garde à vue de Carlos Ghosn de 10 jours, c'est-à-dire jusqu'au 10/12/2018. M. Ghosn est soupçonné de dissimulation de revenus : 7,7 millions d'euros entre avril 2010 et mars 2015. D'autre part, une source non précisée a indiqué à l'AFP que la situation avait débuté en 2009 et continuait en 2017. M. Ghosn a été arrêté le 19 novembre 2018. Le 10 décembre, il saura donc s'il est remis en liberté ou inculpé. Pour rappel, M. Ghosn a été révoqué de Nissan et Mitsubishi Motors, mais a conservé sa fonction de PDG chez Renault.

[https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/la-garde-a-veu-de-ghosn-prolongee-jusqu-au-10-decembre\\_629188#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20181130](https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/la-garde-a-veu-de-ghosn-prolongee-jusqu-au-10-decembre_629188#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20181130)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/11/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Essonne. 26370 personnes bénéficient du revenu minimum en Essonne, 30 ans après sa création

En 30 ans, le nombre de bénéficiaires du RMI et RSA (qui l'a remplacé en 2009) a été multiplié par dix. 2 252 personnes en 1988, ils sont aujourd'hui 26 370. Les raisons : la notoriété croissante du dispositif et la paupérisation de la population. Ainsi, entre 1997 et 2017, la part des foyers allocataires à bas revenus a continuellement progressé (de 18 % à 31 %). **Claire Fortat**, du pôle Etudes et prospectives de la CAF : « *On a pu observer quelques baisses, ponctuelles, qui sont probablement à mettre en relation avec la courbe du chômage. [...] Ou bien avec des évolutions législatives, comme en 2016, lorsque la composante activité du RSA a été supprimée, et remplacée par un autre dispositif, la Prime d'activité* ». Autre raison, toujours d'après Mme Fortat, le recul de l'âge légal « *d'accès à une pension à taux plein, la réforme des retraites a par exemple inclus de nouvelles personnes dans le dispositif* ». Ainsi, en 2017, 20 % des bénéficiaires du RSA avaient 50 ans ou plus (contre 12 % vingt ans plus tôt). **François Durovray**, président du conseil départemental (LR) : « *Les gens ne sont plus confrontés aux mêmes problématiques de vie, et il y a de plus en plus de familles isolées. [...] Sans compter, bien sûr, la situation économique du pays, la fin des contrats aidés, et la paupérisation des populations qui arrivent dans l'Essonne. Mais*



la situation est la même dans tous les départements de grande couronne ». De plus, il existe un certain nombre de personnes qui auraient droit au RSA mais ne l'ont pas demandé. La CAF, tout comme le conseil départemental, ne peuvent donner d'estimation les concernant. **Mme Fortat** : « Par définition, nous ne connaissons que les personnes dont le dossier a été instruit ».

[http://www.leparisien.fr/essonne-91/essonne-30-ans-apres-la-creation-du-revenu-minimum-26-370-personnes-en-beneficiant-30-11-2018-7958013.php#xtor=EREC-1481423488-\[NL91\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/essonne-91/essonne-30-ans-apres-la-creation-du-revenu-minimum-26-370-personnes-en-beneficiant-30-11-2018-7958013.php#xtor=EREC-1481423488-[NL91]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 30/11/2018, Marie-Charlotte Dutheil)

#### ● Val-de-Marne : l'inquiétante explosion du nombre de bénéficiaires du RSA

Le 01/12/18, à l'occasion de la Fête des solidarités, ont été publiés par le conseil départemental les chiffres des bénéficiaires du RSA dans le Val-de-Marne : + 10 % en un mois (entre octobre et novembre). Le département vient par conséquent de dépasser la barre des 40 000 allocataires. **Christian Favier**, président du conseil départemental (PCF) : « Nous avons dépassé les 40 000 bénéficiaires et d'ici à la fin décembre, la hausse sur l'année sera d'au moins 7 à 8 % par rapport à 2017 ». De leur côté, les associations caritatives font aussi part de leur inquiétude. Le Secours populaire français (SPF) constate une hausse des demandes d'aide de la part des habitants du département. **Marie Heinly**, coordonatrice départementale du SPF : « Les différents comités du département tels que Villiers et Chevilly-Larue nous ont demandé 50 % de dotations alimentaires supplémentaires issues du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) pour l'année prochaine ».

[http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/val-de-marne-encore-10-de-pauvres-de-plus-en-un-mois-02-12-2018-7959120.php#xtor=EREC-1481423489-\[NL94\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/val-de-marne-encore-10-de-pauvres-de-plus-en-un-mois-02-12-2018-7959120.php#xtor=EREC-1481423489-[NL94]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 02/12/2018, Laure Parny)

#### ● Hauts-de-Seine. Rueil-Malmaison : cet immeuble abritera 1600 salariés de Danone

Le 03/12/18 a été posée à Rueil-Malmaison la première pierre du site de Danone, qui accueillera 1 600 salariés à l'horizon 2020. Le siège social du groupe restera tout de même à Paris. Avec l'implantation de Schneider, Unilever, PSA, Novartis, et maintenant Danone, Rueil-Malmaison est désormais considéré comme le nouveau quartier des affaires de l'Ouest parisien, après La Défense. **Patrick Ollier**, maire de Rueil (LR) : « Quand je pense qu'il y a quarante ans, on se demandait encore ce qu'on allait bien pouvoir faire de cette zone ».

[http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/rueil-malmaison-cet-immeuble-abritera-1600-salaries-de-danone-02-12-2018-7958820.php#xtor=EREC-1481423605-\[NL92\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/rueil-malmaison-cet-immeuble-abritera-1600-salaries-de-danone-02-12-2018-7958820.php#xtor=EREC-1481423605-[NL92]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 02/12/2018, D.L.)

[Retour au sommaire](#)

#### LIVRES

#### ● « Absentéisme : l'alerte rouge : Panser et repenser le travail » (Ayming Institute). Fabien Piazzon.

→ **Présentation de l'éditeur** : « Absentéisme au Travail, alerte rouge. Et demain peut-être, si rien n'est fait, écarlate ! Véritable fléau social autant qu'économique, l'absentéisme en France gagne chaque année du terrain. Il y a 10 ans, un salarié était déjà absent 13,5 jours par an en moyenne. Il l'est aujourd'hui plus de 17 jours, l'équivalent de trois semaines et demie. Pour réagir, il faut tenter de comprendre. Ces vingt dernières années ont vu l'explosion du secteur tertiaire, la généralisation des nouvelles technologies, l'interpénétration de notre vie professionnelle et de notre vie privée, la multiplication des contrats courts... Autant de bouleversements qui ont irréversiblement transformé notre rapport au Travail. L'absentéisme est moins le mal lui-même que le symptôme de ces bouleversements que nous n'avons pas su anticiper et qui ont engendré un véritable mal-être chez des travailleurs de plus en plus nombreux. Il surgit là où les entreprises ne sont pas encore parvenues à repenser notre relation au Travail. Elles doivent désormais avoir un objectif prioritaire : engager et réengager leurs collaborateurs. Ce livre veut, à leurs côtés, les aider à réenchanter le Travail ».

→ **Absentéisme : l'alerte rouge : Panser et repenser le travail (Ayming Institute). Fabien Piazzon. Editions Débats Publics (80 pages). 06/12/2018**

[https://www.challenges.fr/emploi/absenteisme-au-travail-il-y-a-urgence-a-sortir-du-tabou\\_629144#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20181130](https://www.challenges.fr/emploi/absenteisme-au-travail-il-y-a-urgence-a-sortir-du-tabou_629144#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181130)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/11/2018, Marion Perroud)

#### DERNIERE MINUTE

#### ● "Gilets jaunes": Philippe va annoncer un moratoire sur la hausse de la taxe sur les carburants

Le 04/12/18, selon des sources gouvernementales, non identifiées dans l'article, **Edouard Philippe**, premier ministre, doit annoncer un moratoire sur l'augmentation de la taxe sur les carburants dont la date d'effet est le 01/01/19. Le but : calmer la colère des Gilets jaunes. **Challenges** : « *Ce moratoire de plusieurs mois, ou "suspension" dans sa qualification gouvernementale, doit être assorti d'autres mesures d'apaisement, selon ces sources* ».

[https://www.challenges.fr/politique/vers-un-moratoire-sur-la-hausse-de-la-taxe-sur-les-carburant\\_629861#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-20181204](https://www.challenges.fr/politique/vers-un-moratoire-sur-la-hausse-de-la-taxe-sur-les-carburant_629861#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-20181204)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 04/12/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis

Directeur de publication : Didier Malric

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)